

SURVEILLANCE DE LA QUALITÉ DE L'AIR DANS LE GRAND SUD

TRIMESTRE N°2 AVRIL - JUIN 2021



En raison de l'absence de données le trimestre précédent, les valeurs sont comparées au 2^{ème} trimestre 2020.

LE DIOXYDE DE SOUFRE (SO₂)

Les niveaux relevés sur l'ensemble des stations sont en hausse par rapport au deuxième trimestre 2020. Cependant, aucun dépassement de seuil n'a été mesuré au cours de ce trimestre.

	Base Vie	Forêt Nord	Usine
Moyenne trimestrielle	0	2	14
Moyenne horaire maximale	53	88	168
Moyenne journalière maximale	14	17	99
Dépassement VLHPE		0	0
Dépassement VLJPE		0	0
Dépassement SI	0		
Dépassement SA	0		
Dépassement VLH	0		
Dépassement VLJ	0		

Données en microgrammes par mètre cube d'air (µg/m³)

LE DIOXYDE D'AZOTE (NO₂)

Les niveaux de dioxyde d'azote sont en hausse ce trimestre par rapport à l'année précédente sur la station de la Base Vie.

	Base Vie	Forêt Nord	Usine
Moyenne trimestrielle	4		
Moyenne horaire maximale	161		
Moyenne journalière maximale	28		
Dépassement SI	0		
Dépassement SA	0		
Dépassement VLH	0		

Données en microgrammes par mètre cube d'air (µg/m³)

LES OXYDES D'AZOTE (NO_x)

Les niveaux de fond et de pointe en oxydes d'azote sont en hausse ce trimestre en regard du même trimestre de l'année 2020.

	Base Vie	Forêt Nord	Usine
Moyenne trimestrielle		13	14
Moyenne horaire maximale		70	256
Moyenne journalière maximale		33	165

Données en microgrammes par mètre cube d'air (µg/m³)

LES POUSSIÈRES FINES (PM10)

Les concentrations de fond en poussières fines sont en baisse par rapport au même trimestre en 2020. Les niveaux de pointe sont quant à eux en légère hausse à la Forêt Nord et à la station des Utilités où un dépassement de la valeur limite journalière a été enregistré le 30 avril.

	Base Vie	Forêt Nord	Usine
Moyenne trimestrielle	9	9	18
Moyenne horaire maximale	37	64	87
Moyenne journalière maximale	24	39	52
Dépassement SI	0		
Dépassement SA	0		
Dépassement VLJ	0	0	1

Données en microgrammes par mètre cube d'air (µg/m³)

QUELQUES REPÈRES

	SO ₂	NO ₂	PM10
Valeur limite horaire pour la protection des écosystèmes (VLHPE) - ICPE VALE	570 µg/m ³ en moyenne sur 1h glissante ⁽⁵⁾	-	-
Valeur limite journalière pour la protection des écosystèmes (VLJPE) - ICPE VALE	230 µg/m ³ en moyenne journalière	-	-
Seuil d'information et de recommandation (SI)	300 µg/m ³ en moyenne sur 1h glissante	200 µg/m ³ en moyenne sur 1h glissante	50 µg/m ³ en moyenne sur 24h glissante
Seuil d'alerte (SA)	500 µg/m ³ en moyenne sur 3h consécutives	400 µg/m ³ en moyenne sur 3h consécutives	75 µg/m ³ en moyenne sur 24h glissante
Valeur limite horaire (VLH)	350 µg/m ³ en moyenne horaire ⁽¹⁾	200 µg/m ³ en moyenne horaire ⁽³⁾	-
Valeur limite journalière (VLJ)	125 µg/m ³ en moyenne journalière ⁽²⁾	-	50 µg/m ³ en moyenne journalière ⁽⁴⁾

(1) À ne pas dépasser plus de 24h/an. (2) À ne pas dépasser plus de 3j/an. (3) À ne pas dépasser plus de 18h/an. (4) À ne pas dépasser plus de 35j/an. (5) À ne pas dépasser plus de 9h/an